



// LE CHÈQUE AUTONOMIE sur internet

// LE CHÈQUE AUTONOMIE EST DISPONIBLE EN VERSION NUMÉRIQUE

Préférez le chèque autonomie dématérialisé, c'est moins de papier et plus de simplicité !

Tous les mois, votre compte est crédité du montant du plan d'aide et permet de régler votre salarié par internet en quelques clics.

// POURQUOI UTILISER LE PAIEMENT PAR INTERNET ?

- Pour effectuer des transactions en toute sécurité
- Pour déclencher un virement du montant précis de la prestation réalisée
- Le compte bancaire de votre intervenant est crédité dans un délai de 48 heures
- L'historique des opérations est actualisé en temps réel

// COMMENT VOUS CONNECTER À VOTRE COMPTE ?

- **ÉTAPE 1** : rendez-vous sur le site internet : <http://cg11-apa.domiserve.com>
- **ÉTAPE 2** : cliquez sur «S'inscrire»
- **ÉTAPE 3** : indiquez votre code CESU ainsi que votre date de naissance, cliquez sur valider
Vous retrouverez votre code CESU sur le talon d'un chèque autonomie «papier»
- **ÉTAPE 4** : indiquez votre adresse email, cliquez sur valider

✓ **VOTRE COMPTE EST ACTIF !**

The screenshot shows the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' interface. On the left, there is a login section with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. On the right, there is a registration section with a green 'S'INSCRIRE' button. An arrow points from the 'S'INSCRIRE' button to a 'Renseignements préalables à l'inscription' form. This form contains fields for 'Code CESU*' and 'Date de naissance*', and a 'VALIDER' button. Below the form, there is a note: 'Nous vous rappelons que le code CESU est constitué de 8 chiffres. Il figure sur le talon de chaque chèque papier.' At the bottom of the page, there is a footer with the text: 'Copyright © 2017 - 2019 Domiserve | Contact | Mentions légales | Paramétrage des cookies'.

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement dont le responsable est Domiserve, l'émetteur de CESU mandaté par le Département de l'Aude, conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.



// COMMENT PAYER SON INTERVENANT ?

Une fois connecté à votre compte, le paiement de votre intervenant s'effectue en **3 étapes** :

• ÉTAPE 1 : Choix de l'intervenant

Dans la rubrique « Payer mon intervenant », sélectionnez l'intervenant qui est intervenu à votre domicile. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ En récupérant auprès de l'intervenant son Code NAN, et sa date de naissance.

Type de l'intervenant

L'intervenant est :

Une personne physique (Emploi direct gré à gré)

Une personne morale (Organisme prestataire, mandataire ou établissement public)

Critères de recherche

Saisissez le code NAN et la date de naissance de l'intervenant à payer :

Code NAN *

Date de naissance *

Affiliation d'un intervenant personne physique
Si votre intervenant n'est pas encore affilié au CRCESU, il peut le faire sur le site du CRCESU. Dès le lendemain, vous pourrez réaliser un paiement CESU à son intention

• ÉTAPE 2 : Saisie du montant

Renseignez ensuite le nombre d'heures effectuées, le déclenchement du virement s'effectue par un simple clic de validation, sur la base du montant horaire financé par le Département.

Compte CESU à débiter

Mois d'attribution	Vos droits disponibles en heures	Heures à payer	Tout utiliser
Octobre 2020	76h00, soit un montant de 731,88 €	<input type="text" value=".."/> min	<input type="checkbox"/>
Total		0h00	
Montant à débiter		0,00 €	

• ÉTAPE 3 : Confirmation du paiement

Confirmez le virement en ressaisissant votre mot de passe. Votre intervenant sera informé de votre paiement par email.

// D'AUTRES FONCTIONNALITÉS À DISPOSITION

Au-delà des fonctions de paiement, le compte permet à tout moment :

- D'accéder à l'historique des opérations et d'imprimer des justificatifs
- De compléter si nécessaire, son règlement par carte bancaire
- De modifier et gérer ses informations personnelles
- De télécharger des documents d'information mis à disposition par le Département

Vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires :
Des conseillers sont à votre écoute et vous accompagnent dans la découverte et l'utilisation du compte Solidarité Aude.

Contactez-les au

04 68 11 81 68

(Prix d'un appel local)